



20 NOV 2017 ·

Assassinat des grévistes d'une mine détenue par une entreprise canadienne : le gouvernement Trudeau doit agir

TORONTO - Le meurtre de deux travailleurs en grève dans une mine détenue par une entreprise canadienne souligne la répression à grande échelle des droits fondamentaux du travail au Mexique, même lorsque l'employeur est canadien, a déclaré le Syndicat des Métallos.

« Le samedi 18 novembre, quatre jours après que le gouvernement canadien a été avisé de l'éventualité de tels éclats de violence, un groupe armé a assassiné deux travailleurs en grève d'une mine aurifère Media Luna, détenue par une entreprise canadienne, dans l'État de Guerrero», a déclaré Ken Neumann, directeur national pour le Canada du Syndicat des Métallos.

« La raison de ces meurtres brutaux prend racine dans la répression à grande échelle des droits des travailleurs au Mexique, y compris au sein des entreprises canadiennes», a expliqué M. Neumann.

« Nous pressons une fois encore le gouvernement canadien d'intervenir auprès des autorités mexicaines et de l'entreprise afin de reconnaître les droits fondamentaux des travailleurs mexicains et d'empêcher de nouveaux actes de violence. Le gouvernement mexicain et cette entreprise canadienne doivent s'assurer que ce conflit est résolu sans autre effusion de sang.»

La mine Media Luna est détenue par l'entreprise canadienne Torex Gold Resources. Le président, chef de la direction et fondateur de l'entreprise est Fred Stanford, un dirigeant de longue date dans le secteur minier et ancien président des opérations de la mine de nickel de Vale en Ontario.

Tout comme de nombreuses entreprises opérant au Mexique, Torex a conclu un accord avec l'un des célèbres syndicats dits « de protection » du Mexique qui ne représentent pas les travailleurs de manière légitime.

Il n'est pas rare que les entreprises étrangères signent des accords avec les syndicats de protection mexicains, avant même que l'exploitation ne commence, sans demander l'avis des travailleurs concernés et sans même qu'ils en aient connaissance. Même longtemps après avoir été embauchés, les travailleurs ne savent souvent pas qu'ils appartiennent dans les faits à un syndicat.

De tels contrats de protection signés par les employeurs sont illégaux au Canada et aux États-Unis, car ils enfreignent les droits les plus fondamentaux des citoyens. Ils demeurent cependant courants au Mexique, malgré la récente réforme de la constitution mexicaine qui interdit supposément de telles pratiques de corruption.

Dans le cas de la mine Media Luna de Torex Gold, l'entreprise a conclu un accord avec la plus grande fédération des syndicats de protection au Mexique, la Confederación de Trabajadores de México (CTM).

Cependant, au début du mois de novembre, des travailleurs de la mine se sont mis en grève pour revendiquer leur droit d'adhérer à un syndicat légitime et démocratique qui défendra leurs intérêts. Ils ont exigé le droit de voter pour se joindre au syndicat national des travailleurs des mines et des métaux de la République du Mexique, connu sous le nom de « Los Mineros », présidé par Napoleón Gómez Urrutia.

Les mineurs en grève de Media Luna sont soutenus par les collectivités locales qui ont également soulevé des questions préoccupantes liées aux conséquences des opérations de Torex.

Le 13 novembre, les forces de police armées sont arrivées en grand nombre à la mine et ont pris possession du site. La crainte de violence a mené à une conversation téléphonique trois jours plus tard entre M. Stanford, le chef de la direction de Torex, et M. Gomez, le représentant du syndicat Los Mineros. M. Stanford s'est engagé à résoudre le conflit pacifiquement, ont déclaré des représentants de Los Mineros.

Cependant, durant la nuit du 18 novembre, un groupe armé affilié à la CTM a attaqué les grévistes de Media Luna à un barrage routier que les travailleurs avaient érigé aux abords de la mine.

Deux frères, Víctor et Marcelino Sahuanitla Peña, y ont trouvé la mort.

Los Mineros a publié un communiqué de presse déclarant qu'il tenait l'entreprise, la CTM ainsi que le président mexicain Enrique Peña Nieto et son gouvernement responsables de cette agression perverse et lâche.

Les travailleurs en grève ont signalé que les forces armées mexicaines avaient brièvement détenu les attaquants, mais qu'elles les avaient relâchés peu de temps après, selon les propos de Los Mineros. Le syndicat allègue également que les attaquants armés sont liés au même groupe responsable de l'enlèvement et des meurtres de 43 étudiants universitaires dans l'État de Guerrero en 2014.

«Le Syndicat des Métallos soutient les travailleurs de la mine Media Luna dans leur lutte contre la répression violente de leurs droits les plus fondamentaux», a soutenu M. Neumann.

« Les autorités mexicaines doivent mener une enquête énergique et réelle sur les meurtres de ces deux travailleurs, et poursuivre en justice toutes les personnes responsables », a-t-il

ajouté.

« Les gouvernements mexicain et canadien doivent intervenir pour assurer la sécurité des mineurs en grève dans cette mine détenue par une entreprise canadienne. À la vue de cette violence, les autorités mexicaines et l'entreprise doivent immédiatement reconnaître Los Mineros à titre d'agent de négociation et représentant légitime de ces travailleurs. »

Pour plus d'informations :

Ken Neumann, directeur national pour le Canada du Syndicat des Métallos, 416 544-5951 Mark Rowlinson, adjoint au directeur national du Syndicat des Métallos, 416 243-5952, 905 869-5983, mrowlinson@usw.ca Bob Gallagher, Communications, Syndicat des Métallos, 416-544-5966 ou 416-434-2221, bgallagher@usw.ca